

Décision Générale colonial

Décision n° 398 décision n° 398 du 19 avril 1948

n° 398

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 avril 1948
Numéro JO n° 4 du 30/04/1948	Date du numéro 30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les roms suivent ont droit à l'indemnité pour charge de famille : 1941. Houssein Waisse, sergent, 3e compagnie, pour compter du 10 mars 1948. 1709.Hassan Assowe, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 21 mars 1948. 2066. Djam Houssein, 2e classe, 3e Compagnie, pour compter du 1er avril 1948. 105. Aboubakar Kako, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 1er mars 1948.